

Au Canada comme dans d'autres pays, les prix internationaux, les dépenses publiques et les politiques monétaires sont causes d'inflation.

Je le répète, un grand nombre de mes mandants demandent où nous allons. A titre de membre du comité permanent de l'expansion économique régionale, je me suis attaché surtout aux conséquences de l'inflation sur le mode de vie des Canadiens et pour ceux dont le revenu n'augmente pas chaque année. Ce groupe de personnes est fort nombreux et plus considérable que le nombre de ceux qui vivent de revenus fixes, comme les personnes âgées et les retraités. Bien d'autres Canadiens de nombreuses régions sont dans l'impossibilité d'augmenter leurs revenus.

Cela tient en partie à la centralisation de l'activité économique qui se poursuit actuellement. Les gens sont attirés vers les grands centres urbains. A mesure que ces centres s'étendent, les marchés qui les entourent s'étendent également, créant ainsi un climat économique qui incite un nombre toujours croissant d'industries à venir s'établir dans un certain rayon de ces régions. Les entreprises commerciales établies au-delà du périmètre de ces régions et de ces marchés ont de la difficulté à soutenir la concurrence, à moins d'avoir une ressource naturelle ou des biens qu'elles peuvent exploiter.

Ainsi, dans certaines régions du Canada, le revenu des gens demeure stationnaire ou diminue, tandis que le coût général des biens et services augmente. En raison de cette disparité croissante de l'activité et de ce que j'ai pu constater à titre de membre du comité de l'expansion économique régionale, lors de notre récent voyage dans certaines parties de l'Ouest canadien, je suis fort encouragé de voir que le ministre des Finances se rend compte de l'effet de l'inflation dans ces régions désavantagées et que le gouvernement considère le programme du nouveau ministère de l'Expansion économique régionale comme un engagement formel de sa part.

• (4.20 p.m.)

La lutte contre l'inflation et les programmes d'expansion régionale doivent marcher de pair, autrement, l'inflation entravera et freinera constamment le succès de ces programmes, malgré toutes les bonnes intentions qui auront présidé à leur conception.

Bien entendu, tout ne va pas pour le mieux dans le meilleur des mondes dans les régions du Canada où l'expansion économique est la plus active. L'inflation a eu des répercussions sur la construction domiciliaire et c'est là l'un de nos grands problèmes à l'échelle nationale. Il s'ensuit que bien des gens en mesure d'occuper un emploi sont incapables de trouver

[M. Whiting.]

un logement à un prix qui leur assurerait un mode de vie normal, dans un milieu convenable.

Même si l'on a examiné à la Chambre, la semaine dernière, la mesure législative sur l'habitation, j'aimerais dire quelques mots là-dessus. Les données statistiques démontrent peut-être que les mises en chantier cette année établiront un record, mais un grave problème n'en continuera pas moins de se poser tant que les Canadiens ne seront pas persuadés qu'ils bénéficient de logements convenables. Tant qu'ils seront insatisfaits de leurs conditions actuelles de logement et incapables, pour quelque raison que ce soit, d'améliorer leur sort, nous nous devons de mettre tout en œuvre pour remédier à la situation du logement.

Entrepreneurs en construction, économistes, hommes de science et propriétaires de maisons ont qualifié la situation actuelle de crise du logement, crise monétaire, crise de terrains, crise d'hypothèques. J'ajoute, monsieur l'Orateur qu'une crise en matière de bonne volonté joue également un rôle dans certains aspects du problème. Il n'y a pas de doute pour moi que si les gens voulus collaborent aux trois paliers de gouvernement, nous parviendrons à résoudre le dilemme actuel du logement.

Je vois d'un très bon œil la récente mesure législative présentée par le gouvernement, autorisant une révision quinquennale des taux hypothécaires de la loi nationale sur l'habitation. Cette initiative va inciter les banques et les trusts à jouer un plus grand rôle sur le marché hypothécaire. Les échéances à cinq ans, dans le cas des prêts hypothécaires ordinaires, se sont révélées tout à fait judicieuses. C'est faire preuve de sagesse également de canaliser plus de fonds vers les prêts directs et de favoriser, dans l'ensemble, des mises de fonds plus considérables dans les hypothèques au Canada. Mais il importe néanmoins, monsieur l'Orateur, de nous rendre compte que la disponibilité de fonds hypothécaires ne suffira pas à résoudre le problème. Il nous faut également songer aux prix des terrains à bâtir, aux normes et méthodes de construction, aux nouveaux produits et à l'efficacité de la main-d'œuvre, si nous voulons réussir dans ce domaine.

Nous ne devons certes pas oublier ceux qui gagnent de \$5,000 à \$6,000 ou moins par an. Nous devons également songer aux jeunes ménages à leurs débuts. Il nous incombe surtout de veiller à ce que les Canadiens de la vieille génération, qui ont déjà fait leur apport à notre pays, connaissent, dans leurs dernières années, la paix de l'esprit en songeant qu'ils pourront se loger convenablement. Nous devons cela à ceux de nos conci-